# E-TR404 LE DROIT DE L'URBANISME : C'EST QUOI POUR UN AGENT IMMOBILIER ?



Initiation au droit de l'urbanisme

### OBJECTIF(S)

 Acquérir les bases juridiques essentielles du droit de l'urbanisme

#### **NIVEAU & PUBLIC**

#### **ESSENTIEL**

Toute personne faisant de la transaction immobilière (agent immobilier, négociateur, agent commercial) et toute personne désirant acquérir les fondamentaux du droit de l'urbanisme

Prérequis : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée: 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique

Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum: 20

## INTERVENANT(S)

Formateur : Formateur/Professionnel et enseignant spécialisé en droit de la construction et en droit de l'urbanisme

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

#### **TARIFS**

Adhérent FNAIM : 220 € HT Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

#### **PROGRAMME**

#### I - LE DROIT DE L'URBANISME AUJOURD'HUI

- C'est quoi le droit de l'urbanisme de nos jours ?
   Quelle fonction ?
- Que veut dire la hiérarchie des normes en droit de l'urbanisme?
- Comment l'agent immobilier doit appréhender ce droit lors d'une transaction immobilière

# II - LA PLANIFICATION DU DROIT DE L'URBANISME EN FRANCE

- Les règles centralisées d'application nationale (le R.N.U., la constructibilité limitée)
- Les règles spécifiques centralisées applicables à certains espaces (SUP, DTADD, PEB, les plans de prévention, les espaces protégés...)
- Les règles décentralisées : les SCOT, les PLU et les PLUI

# III - LE CONTRÔLE DE L'UTILISATION DU SOL ET DE L'ESPACE

- Le certificat d'urbanisme (types de CU)
- Le permis de construire et les autres autorisations d'urbanisme
  - Le champ d'application des permis
  - L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
  - Les décisions possibles (permis express, tacite, le sursis à statuer)

- La sécurisation des autorisations d'urbanisme (la conformité)
- Les recours contre les autorisations d'urbanisme
  - Le contentieux administratif (l'intérêt à agir, la recevabilité et les procédures) :
  - Le contentieux civil (violations d'une servitude, le trouble anormal de voisinage);
  - Le contentieux pénal (typologie des infractions, poursuites et sanctions).

#### IV - LE POSITIONNEMENT DE L'AGENT IMMOBILIER

- Son rôle de conseil ;
- Comment l'agent immobilier doit appréhender ce droit lors d'une transaction immobilière ?
- Comment informer son client des contraintes urbanistiques lors d'une transaction immobilière ?
- La responsabilité de l'agent immobilier.

#### V - DISCUSSION AUTOUR DES DIFFÉRENTES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR L'AGENT IMMOBILIER

